

Gold by Gold, 1^{ère} société cotée française à constituer des réserves d'Or physique responsable, éligible au PEA !

Augmentation de capital

→ Souscription du 18 mai au 5 juin 2026

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Je suis heureux de vous adresser cette lettre à l'occasion de l'annonce de la création de notre nouvelle division **Réserves d'Or**, destinée à acheter, conserver et développer une réserve d'Or physique responsable à l'actif de la Société dans une logique de long terme, et du lancement associé d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires.

Le produit de cette augmentation de capital, d'un montant brut de 1,3 M€ au prix de 3,80 € par action, soit une décote faciale de 15%, sera intégralement affecté à l'acquisition et à la conservation d'Or physique responsable.

LA DIVISION RÉSERVES D'OR : L'OR PHYSIQUE RESPONSABLE AU CŒUR DU GROUPE

Pour les épargnants, l'Or est traditionnellement utilisé comme outil de diversification d'un patrimoine.

Dans une publication récente, la Monnaie de Paris¹ souligne que l'Or est « un actif tangible qui a une valeur intrinsèque » permettant à l'investisseur de « ne pas encourir le risque de faillite d'un émetteur », et qu'il est « depuis longtemps considéré comme la valeur refuge par excellence ». La Monnaie de Paris souligne par ailleurs que l'Or figure, en moyenne sur les cinq dernières années, parmi les actifs les plus échangés sur les marchés mondiaux, et rappelle que « la détention d'or permet de réduire, par la diversification, le risque global d'un portefeuille » et que « l'or est réputé être un actif qui conserve sa valeur dans le temps ».

Avec la création de la division Réserves d'Or, Gold by Gold franchit une étape importante de son développement. Après plus de trente ans consacrés au négoce et à l'affinage d'Or responsable, le Groupe étend son activité à la constitution et à la conservation, dans la durée, de réserves d'Or physique responsable au bilan de la Société.

Cette nouvelle division s'inscrit dans la continuité de notre métier. Nous y appliquons les mêmes exigences de qualité du métal, de traçabilité et de responsabilité vis-à-vis de la filière qui nous accompagnent depuis trente-trois ans.

- / **Un Or de qualité institutionnelle** : les réserves d'Or sont uniquement constituées de lingots certifiés par des affineurs référencés sur la « Good Delivery List » de la London Bullion Market Association (LBMA), référence mondiale du marché de l'Or, garantissant la qualité et l'authenticité de chaque barre et lingot.
- / **Des réserves d'Or sécurisées** : l'Or physique est conservé en France dans des coffres sécurisés gérés par des tiers professionnels spécialisés dans la conservation de valeurs et d'objets précieux, selon les standards de sécurité les plus élevés du secteur.
- / **Un Or responsable adossé à des crédits Fairmined®** : à chaque gramme d'Or conservé dans ses réserves, Gold by Gold associe un Crédit Fairmined®, qui verse une prime directe aux mines artisanales, auditées régulièrement et certifiées, en reconnaissance de leurs pratiques d'extraction responsables, traçables et équitables.

UNE PORTE D'ENTRÉE INÉDITE VERS L'OR PHYSIQUE POUR LES DÉTENTEURS DE PEA ET PEA PME-ETI

À ce jour, ni l'Or physique ni les ETF (Exchange-Traded Fund ou fonds indicel) adossés à l'Or ne sont éligibles aux PEA et PEA PME-ETI.

La constitution de ces réserves d'Or physique au bilan de Gold by Gold ouvre aux investisseurs, et notamment aux détenteurs de PEA et de PEA PME-ETI, un véhicule d'investissement adossé à de l'Or physique à travers les actions Gold by Gold.

Les détenteurs de PEA et PEA PME-ETI peuvent ainsi diversifier leur portefeuille au sein d'une enveloppe fiscalement avantageuse en détenant les actions d'une société mettant en œuvre une stratégie de constitution et de conservation de réserves d'Or physique responsable.

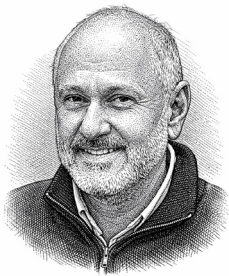
INVESTIR DANS L'OR, C'EST BIEN. INVESTIR DANS UN CADRE FISCAL AVANTAGEUX, C'EST MIEUX !

En tant qu'actionnaire de Gold by Gold, vous avez la possibilité de participer à cette augmentation de capital avec maintien du DPS proposée à un prix de 3,80 € par action, soit une décote de 15% par rapport au cours de clôture de l'action Gold by Gold le 8 mai 2026.

La souscription à cette augmentation de capital se déroule **du 18 mai au 5 juin 2026**.

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de cette opération sur la page suivante ou sur le site internet **Goldbygold.com**, rubrique Augmentation de capital.

Je tiens à vous remercier pour votre soutien et votre confiance depuis l'introduction en Bourse de Gold by Gold.



Patrick Schein

Fondateur & Président
Directeur général

**L'Or et
l'avantage
fiscal du PEA,
réunis dans une
même action
cotée :
Gold by Gold**

¹ Source :
Monnaie de Paris,
Sept raisons d'investir
dans l'Or, janvier 2026

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

En tant qu'actionnaire de Gold by Gold, vous avez reçu un droit préférentiel de souscription (DPS) pour chaque action que vous déteniez à l'issue de la séance de Bourse du 13 mai 2026. Ces DPS vous donnent la possibilité de participer en priorité à l'augmentation de capital de la société, selon les modalités suivantes :

**CALENDRIER INDICATIF DE L'OPÉRATION**

13 mai	14 mai	18 mai	3 juin	5 juin	10 juin	12 juin
Calcul de vos DPS sur la base du nombre d'actions Gold by Gold détenues à la clôture	Détachement des DPS et début de leur cotation sur Euronext Growth® sous le code ISIN FR0014018EW2	Ouverture de la période de souscription – Début de la période d'exercice des DPS	Fin de la cotation des DPS	Clôture de la période de souscription – Fin de la période d'exercice des DPS	Annonce des résultats de l'Opération	Règlement-livraison et cotation des actions nouvelles sous le code ISIN FR0011208693

COMMENT PARTICIPER ?

La souscription à l'augmentation de capital avec maintien du DPS de Gold by Gold est réalisée auprès de votre intermédiaire financier (banque, courtier en ligne).

- / L'exercice de vos DPS vous donne la possibilité jusqu'au 5 juin 2026 de participer en priorité à l'augmentation de capital de Gold by Gold. Pour exercer vos DPS, vous devez en faire la demande auprès de votre intermédiaire financier habilité en complétant le bulletin de souscription transmis par ce dernier ou transmettre votre ordre en ligne.
- / En sus de l'exercice de vos DPS, vous pouvez également participer à l'augmentation de capital à titre réductible, en demandant à votre intermédiaire financier de souscrire à un nombre d'actions supplémentaires jusqu'au 5 juin 2026, au prix unitaire de 3,80 € par action nouvelle.

Les DPS sont cotés sur le marché Euronext du 14 mai au 3 juin 2026 inclus sous le code ISIN FR0014018EW2. Les DPS qui n'auraient pas été exercés au plus tard le 5 juin 2026 deviendront caducs et leur valeur sera nulle.

Vous pouvez exercer vos DPS reçus sur votre compte-titres, votre PEA ou votre PEA PME-ETI. En revanche, l'achat de DPS n'est pas possible dans votre PEA ou PEA PME-ETI.



Les DPS ne pouvant être acquis à travers un PEA ou un PEA PME-ETI, les investisseurs souhaitant souscrire à des actions nouvelles Gold by Gold à travers leur PEA ou PEA PME-ETI doivent utiliser la souscription à titre libre.

**NOUS CONTACTER**

Pour poser vos questions sur l'augmentation de capital Gold by Gold, vous pouvez joindre le service des relations actionnaires par e-mail ou par téléphone :

Goldbygold.com

goldbygold@actus.fr

01 53 67 36 92

Cette opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité décrits dans le Rapport de gestion au titre de l'exercice 2025, disponibles sur le site internet de la Société (GoldbyGold.com), onglet Investisseurs, section Documents financiers. En complément, les investisseurs sont également invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'opération décrits dans le communiqué de presse relatif à l'opération disponible sur le site internet de la Société (GoldbyGold.com), onglet Investisseurs, section Communiqué de presse.